



# Déclaration de syndicats européens sur la définition pratique de l'antisémitisme donnée par l'IHRA

15 octobre 2018



Une campagne se développe pour demander aux syndicats d'endosser la définition de l'antisémitisme portée pour l'IHRA (International Holocaust Remembrance Alliance). Des syndicats du réseau syndical européen pour la justice en Palestine ont souhaité s'exprimer face à une campagne qui met en cause les positionnements de solidarité avec la Palestine et qui est particulièrement vive en Grande Bretagne.



En anglais sur le site du réseau syndical européen pour la justice en Palestine

<http://www.etun-palestine.org/site/2018/10/01/statement-on-the-ihra-definition-of-antisemitism-by-european-trade-unions/>

En tant que syndicats, nous agissons dans l'esprit de l'internationalisme de la classe ouvrière et pour la défense des droits humains, de l'égalité et de la justice. Sur la base de ces engagements de principe, nous dénonçons sans équivoque toutes les formes de racisme, et nous croyons fermement dans le droit à la liberté d'expression (et le défendons) en tant qu'aspect central et fondamental des démocraties réelles.

Nous observons maintenant avec une grande inquiétude comment, à la demande d'Israël, des gouvernements occidentaux adoptent des législations cherchant à mettre hors la loi la critique légitime d'Israël pour ses sérieuses violations des droits humains. De telles politiques ne font pas qu'entraver le droit à la liberté d'expression, elles dénie aussi le droit des Palestiniens, en tant que peuple opprimé, de critiquer leurs oppresseurs et de défendre leurs droits.

Particulièrement inquiétant est le cas de la promotion et de l'implémentation par les institutions européennes et les gouvernements européens de « la définition pratique de l'antisémitisme proposée par l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste » (IHRA). Ce document a été l'objet de

nombreuses critiques et de nombreuses inquiétudes.

Le document de l'IHRA est composé d'un résumé, d'une définition de l'antisémitisme en 40 mots et d'une liste d'exemples de ce qui, selon ses auteurs, pourrait constituer de l'antisémitisme. Certains de ces exemples suggèrent que la critique de l'Etat d'Israël pour des politiques qui violent les droits fondamentaux du peuple palestinien, y compris la discrimination raciale, les colonies illégales et l'annexion de territoires palestiniens occupés, serait de l'antisémitisme.

Le document, donc, constitue une grave menace pour le droit à la liberté d'expression, en confondant avec de l'antisémitisme des critiques légitimes des lois, de la jurisprudence et/ou des politiques d'Israël.

Très récemment, une dizaine d'organisations de la société civile palestinienne ont rendu publique une lettre appelant la parti travailliste britannique « à rejeter [la] définition biaisée de l'IHRA qui étouffe tout plaidoyer pour les droits palestiniens ». Selon la lettre, « adopter la définition de l'IHRA (avec ses exemples) ne ferait pas que diaboliser notre lutte actuelle pour la libération et l'auto-détermination. Cela réduirait aussi au silence une discussion publique [au Royaume-Uni] sur ce qui est arrivé en Palestine et aux Palestiniens en 1948, que plus de cent groupes noirs, asiatiques ou d'autres minorités ethniques (BAME) au Royaume-Uni ont appuyée ». Une quarantaine d'organisations juives du monde entier ont rendu publique une lettre mi-juillet appelant les gouvernements à se retenir d'adopter la définition pratique de l'antisémitisme de l'IHRA parce qu'elle « est énoncée de telle sorte qu'elle pourrait être facilement adoptée ou considérée par les gouvernements occidentaux comme identifiant intentionnellement la critique légitime d'Israël et le plaidoyer pour les droits palestiniens avec l'antisémitisme afin de supprimer les premiers. »

De plus, il y a de fortes preuves que la définition pratique de l' IHRA est déjà utilisée en pratique pour restreindre, mettre hors la loi et criminaliser de telles critiques ou les efforts pacifiques pour qu'Israël respecte les droits palestiniens, comme cela est expliqué dans la fiche signalétique publiée par la Coordination européenne des comités et associations pour la Palestine (ECCP).

Kenneth Stern, l'auteur de la définition, a souligné à maintes reprises que l'intention de la définition est seulement de surveiller l'antisémitisme et de collecter des données dessus et s'oppose avec force à un usage de la définition pour le contrôle intérieur de la libre expression.

Plaider pour les droits palestiniens et chercher à faire rendre des comptes à Israël pour les violations flagrantes commises contre le peuple palestinien est une responsabilité morale et éthique qui doit être promue et protégée par tout état ou institution se revendiquant comme démocratique.

La définition pratique de l'IHRA et les exemples l'accompagnant, au lieu de fournir un cadre pour combattre l'antisémitisme, est un outil pour criminaliser le mouvement de solidarité avec la Palestine. L'adoption d'une telle définition aggrave l'injustice de long terme faite aux peuples autochtones de Palestine, elle réduit au silence les narratifs palestiniens et contribue à maintenir le régime israélien d'appartheid, de colonialisme et d'occupation illégale.

En tant que syndicats européens engagés sur les principes des droits humains, l'internationalisme et les valeurs démocratiques, nous appelons les gouvernements et les institutions à :

- Rejeter la définition de l'IHRA pour son impact négatif sur la lutte palestinienne pour la liberté, la justice et l'égalité
- Défendre et protéger le droit à la liberté d'expression et à la solidarité internationale, y compris le droit à critiquer les politiques racistes et discriminatoires d'Israël, qui pourraient être un crime d'apartheid contre le peuple palestinien
- Soutenir les droits reconnus par les Nations Unies du peuple palestinien, dont le droit à l'autodétermination
- Prendre des mesures effectives pour faire rendre des comptes à Israël sur ses violations flagrantes du droit international

Organisations syndicales signataires :

University and College Union - UK

Union Syndicale Solidaires - France

ACOD Cultuur - Union for Cultural Workers - Belgium

Communications Workers Union of Ireland  
Mandate Trade Union - Ireland  
Belfast & District Trades Union Council - Ireland  
Derry Trades Union Council - Ireland, UK  
Fagforbundet - Norway  
CGT Catalunya  
ELA - Basque Workers Solidarity - Basque Country  
LAB - Abertisale Workers Committee - Basque Country  
CIG - Confederacion Intersindical Galega - CIG - Galicia  
IAC- Intersindical Alternativa de Catalunya

- Emplacement : réINVENTER le syndicalisme > A l'international > Actualités internationales >
- Adresse de cet article :  
<https://solidaires.org/Declaration-de-syndicats-europeens-sur-la-definition-pratique-de-l>